RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 15728
Numéro SIREN : 622 000 891
Nom ou dénomination : ABAX INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2023 sous le numéro de dépôt 3495

ABAX INDUSTRIES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1.000.000 euros

Siège Social à VILLENEUVE LE ROI (94290)
Voie de Seine, Lieu-dit « LE RU BATEAU »

622 000 891 RCS CRÉTEIL

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU DIRECTOIRE DU 17 NOVEMBRE 2022

PREMIERE RESOLUTION

Après en avoir délibéré et après avoir pris acte de la démission de Monsieur Gérard DUPUIS de son mandat de président du Directoire, le Directoire décide de nommer Madame Isabelle PREVOST, demeurant à DRAVEIL (91210) 31 avenue Libert, comme nouvelle présidente du Directoire à compter du 1er janvier 2023 pour une durée qui prendra fin en même temps que son mandat de membre du Directoire, lequel viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Madame Isabelle PREVOST, ici présente, déclare accepter ces fonctions, et en remerciant ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent, déclare qu'elle satisfait à toutes les conditions requises pour les exercer.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Directoire confère à la présidente du Directoire le pouvoir de représenter le Directoire et, à ce titre, elle pourra déléguer les pouvoirs d'administration et de direction de la société du Directoire à toute personne, conformément aux dispositions statutaires. Il est toutefois rappelé qu'à l'égard des tiers, les membres du Directoire ont la qualité de dirigeants.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après en avoir délibéré, le Directoire décide de nommer Monsieur Gérard DUPUIS, demeurant à PARIS (75012) 43 avenue Docteur Arnold Netter, comme nouveau vice-président du Directoire à compter du 1er janvier 2023 pour une durée qui prendra fin en même temps que son mandat de membre du Directoire, lequel viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Gérard DUPUIS, ici présent, déclare accepter ces fonctions, et en remerciant ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent, déclare qu'il satisfait à toutes les conditions requises pour les exercer.

QUATRIEME RESOLUTION

Le Directoire confère au vice-président du Directoire le pouvoir de représenter le Directoire et, à ce titre, il pourra déléguer les pouvoirs d'administration et de direction de la société du Directoire à toute personne, conformément aux dispositions statutaires. Il est rappelé qu'à l'égard des tiers, les membres du Directoire ont la qualité de dirigeants.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LA PRESIDENTE DU DIRECTOIRE
Isabelle PREVOST
(Signature précédée de la mention manuscrite "Copie certifiée conforme")

Copie certifiée conforme

